

Messieurs,

Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à mon invitation je m'excuse de vous avoir dérangés mais je crois de mon devoir de vous donner, à vous qui représentés les plus hautes autorités du département, une idée précise sur un organisme absolument nouveau, destiné à prendre une place importante dans le cadre de la révolution nationale.

Je me propose de vous donner une définition de l'Association des anciens des chantiers, de vous expliquer son organisation, de vous préciser son but et ses moyens; je vous dirai aussi quelle est la place de l'A D A C dans le cadre de la Révolution nationale sa position vis à vis des autres organismes et des formations de jeunesse et, enfin, puisqu'elle a six mois d'existence, je pourrai dire le point, vous montrer le chemin déjà parcouru et, vous prouver par des exemples et des chiffres que les résultats obtenus ne sont certes pas négligeables.

Les chantiers de la jeunesse créés en juillet 1940 sont nés de la défaite, ils ont été institués pour recevoir les 90.000 jeunes recrues incorporées en juin 1940 qui n'avaient pas combattu et n'avaient connu que la déroute, ils avaient grand besoin qu'on leur reforge un idéal. Sous l'impulsion d'un Chef: le Général de la Porte du Theil, les chantiers, confirmés par une loi en date du 18 Janvier 1941 loin de constituer une formation paramilitaire se sont placés sur le plan éducatif, leur but essentiel a été la formation morale; leurs moyens, le travail et l'éducation physique dans le cadre de la nature.

Mais, 8 mois d'éducation sont insuffisants quand tout est à reprendre quand tout est à refaire; vus dans les chantiers, les jeunes font illusion, ils s'illusionnent eux-mêmes, ils semblent transformés, leurs yeux reflètent leur enthousiasme et leur foi, ils sont imprégnés de l'idéal chantiers; mais, libérés, quelle désillusion de l'ambiance des amis retrouvés, des mauvais camarades, de la famille même malheureusement, ont vite raison des qualités trop vite acquises, ils ne sont pas assez armés pour lutter seuls contre la vague d'égoïsme, de rancœur, de critiques et ils sont vite entraînés. Il fallait conserver le contact, poursuivre l'oeuvre qui n'était qu'ébauchée, prolonger et développer au delà des chantiers. L'enseignement et les pratiques qui avaient été observés sur les plans de la vie personnelle, sociale, nationale. De ce souci, est née, l'association des anciens des chantiers, son but se trouve entièrement contenu dans l'exposé des causes qui ont décidé de sa création.

L'A D A C est une association et non une amicale, j'insiste sur ce point car, libérés, les jeunes des chantiers se regroupent non seulement dans le but d'entretenir des bons liens de camaraderie mais aussi et surtout pour s'associer, travailler ensemble d'un même cœur et avec une même foi à l'oeuvre commune de rénovation nationale dans l'idéal chantiers.

L'Association des anciens des chantiers constitue une société régie par la loi du 1er Juillet 1901 sur les associations, ses statuts ont été déposés le 29 Aout 1941 à la Sous préfecture de NIOM son président est Mr le Général de la Porte du Theil, commissaire général des chantiers de la Jeunesse, il est assisté de Mr les commissaires Mourey et Verdet de l'Isle. Les chefs régionaux des Chantiers sont les présidents régionaux de l'Association; en particulier, pour le L & G et la Gironde rattachée, le président est Mr le commissaire GEZE, commissaire régional de la province Pyrénées Gascogne, il est assisté de Mr le commissaire de MOULINS, chef régional de l'A D A C auquel est adjoint Mr le commissaire adjoint de Tauriac. A la tête de chaque département un chef départemental du L & G et je regrette de ne pouvoir vous présenter mon adjoint, le commissaire assistant SCHEFFER.

A partir de ce stade de la hiérarchie, tous les cadres sont nommés parmi les anciens eux-mêmes: Chefs de district, responsables de 4 ou 5 Cantons; Chefs de Canton ayant sous leur coupe les Chefs communaux et les Chefs des diverses sections (sport, musique, art oeuvres sociales...)